



Instances Représentatives du Personnel

Lien : <https://maroc-performance.com/formation/instances-representatives-du-personnel>

 DURÉE
3 jours (21h)

 RÉFÉRENCE
DTA76

 CATÉGORIE
**Instances
Représentatives du
Personnel, Syndicats,
CHSCT/CSSCT**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Acquérir une connaissance structurée des IRP
- ✓ Maîtriser le fonctionnement et les missions des IRP
- ✓ Evaluer les droits et devoirs réciproques
- ✓ Limiter les risques juridiques du délit d'entrave
- ✓ Prendre du recul par rapport à ses pratiques pour mieux cerner ses marges de manœuvre dans les relations avec les IRP

POUR QUI ?

- ✓ Responsable des Ressources Humaines
- ✓ Directeur du personnel
- ✓ Cadre de la fonction RH
- ✓ Responsable de site ou d'unité en relation avec les représentants du personnel

Maroc Performance



Programme détaillé

1 / Valider la composition des différentes instances

- Intégrer les règles de représentativité
- La composition des différentes instances
- Quand peut-on mettre en place une délégation unique du personnel (DUP) ?
- Quelles modifications suite à la réforme du dialogue social (seuils d'effectif, champ de compétences, etc.)

2 / Maîtriser le rôle des différentes instances

- Quels sont leurs domaines d'intervention ?
- Quid de la base de données économiques et sociales (BDES) ?
- Les délégués du personnel (DP) ? Quelles questions peuvent-ils poser ...?
- Le CE : quand et sur quoi doit-il être consulté ?
- Les nouveaux thèmes et règles de consultation obligatoires, le recours aux experts...
- Le CHSCT : informations, consultations obligatoires... Comment fonctionner avec cette instance afin qu'elle soit "force de proposition" ?
- Comment fonctionne une Délégation Unique du Personnel ?
- Articulation des missions des 3 instances au sein de la DUP, expertises...
- Les délégués syndicaux : quelles prérogatives ?
- Identifier les nouveaux thèmes en matière de négociation annuelle obligatoire introduits par la loi sur le dialogue social et l'emploi
- Valorisation des parcours

3 / Veiller au bon déroulement des différentes réunions d'instances

- La fixation de l'ordre du jour et les convocations

- Les comptes rendus et procès-verbaux
- Les suites à donner aux réunions

4 / Identifier les droits et devoirs des représentants du personnel

- Les heures de délégation
- La liberté de déplacement
- Les locaux, équipements et budgets
- L'obligation de confidentialité réaffirmée par la loi de Sécurisation de l'Emploi
- L'accès aux NTIC

Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 14 au 16 Oct. 2026

 Distanciel

 09 au 11 Déc. 2026

 Distanciel

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@maroc-performance.com

 **Web** : <https://www.maroc-performance.com>

Maroc Performance